



# ASSEMBLÉE NATIONALE

## 13ème législature

### Internet

Question écrite n° 106000

### Texte de la question

M. André Chassaigne attire l'attention de M. le ministre auprès de la ministre de l'économie, des finances et de l'industrie, chargé de l'industrie, de l'énergie et de l'économie numérique, sur les escroqueries sur internet dont sont victimes des personnes vulnérables. Un nombre significatif de personnes, surtout en situation de vulnérabilité ou mal informées, sont victimes d'escroquerie par internet. Généralement, les escrocs, qui se font passer pour d'autres personnes en recherche de relations amicales, sentimentales ou sexuelles, sont basés dans des pays étrangers, pour échapper aux lois françaises ou internationales. Usant de subterfuges divers, et s'abritant derrière l'anonymat du réseau internet, ils arrivent à gagner la confiance de leur interlocuteur et à abuser de leur crédulité, en obtenant de leur part le versement de sommes parfois très importantes. Les conséquences pour la personne abusée sont souvent dramatiques sur le plan personnel et financier. En l'absence d'accords bilatéraux ou du respect des lois internationales par les autorités du pays hôte, des mesures préventives s'avèrent indispensables. Elles pourraient consister en la mise en place d'une campagne visant à alerter les personnes les plus vulnérables sur les risques d'escroquerie, sur les précautions à prendre, et sur les moyens de se défendre. D'autres mesures pourraient être envisagées, comme la mise en place d'un site internet dédié à ce type d'escroqueries ou d'un numéro téléphonique d'assistance, de conseil et de recours. Elles pourraient être co-élaborées avec les opérateurs téléphoniques et d'internet, directement concernés par le développement de ces escroqueries, qui doivent par ailleurs participer au financement. Il le remercie de lui communiquer un état des lieux des escroqueries par internet et de l'informer sur les mesures qu'il compte prendre pour les limiter, au niveau national et international.

### Données clés

**Auteur :** [M. André Chassaigne](#)

**Circonscription :** Puy-de-Dôme (5<sup>e</sup> circonscription) - Gauche démocrate et républicaine

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 106000

**Rubrique :** Télécommunications

**Ministère interrogé :** Industrie, énergie et économie numérique

**Ministère attributaire :** Intérieur

### Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 19 avril 2011, page 3840

**Question retirée le :** 19 juin 2012 (Fin de mandat)